PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2020-2021

Date : Lundi 17 mai 2021

À: 18h45

Lieu: Rencontre virtuelle TEAMS

Étaient présents :

D'Ambroise, Francine Responsable du Service de garde

(18h51)

Gendron, Isabelle Parent

Guilbault, Magali Enseignante
Lagacé, Nathalie Enseignante
Leblanc, Antoine Directeur
Lemonde, Jonathan Parent

Lessard, Anny Enseignante

Mailloux, Adams Parent

Miron, Patricia Parent (18h48) Morin, Marie-Eve Parent (Présidente)

Roy, Amélie Parent

Excusée : Lauraine Mercier, enseignante

1. Ouverture de la réunion/ accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18h46 par la présidente Mme Marie-Eve Morin.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification, tel que proposé par Amélie Roy appuyée par Adams Mailloux.

3. Période de questions du public (virtuelle)

N/A – pas de public présent

4. Adoption et suivis du procès-verbal du 22 mars 2021

L'adoption du procès-verbal du 22 mars 2021 est proposée par M. Mailloux appuyé par Mme Lagacé, après correction de la coquille du prénom de Mme Magali Guilbault. Suivi de la dernière rencontre du 17 mai 2021 – utilisation de la somme de 400\$ prévue pour le conseil d'établissement. M. Mailloux propose la redirection de la somme à l'intention d'activités de fin d'année et/ou de prix tirage lors, le tout à la discrétion de la direction et du personnel enseignant. Le tout est appuyé à l'unanimité par les membres présents. Un point de suivi est demandé à la prochaine rencontre du 15 juin 2021.

5. Dossiers menant à une prise de décision

<u>5.1.</u> Adoptions

5.1 A) Adoption du budget initial du service de garde 2021-2022

M. Leblanc dépose le budget le budget initial du service de garde pour l'année 2021-2022. Tel que prévu par le règlement, un budget à l'équilibre est présenté, soit 494 979\$

M. Mailloux propose l'adoption du budget initial du service de garde, tel que présenté, appuyé par Mme Miron.

5.1 B) Adoption du budget de la surveillance du midi 2021-2022

M. Leblanc dépose le budget le budget initial du service du midi pour l'année 2021-2022. Tel que prévu par le règlement, un budget à l'équilibre est présenté. Le budget totalise 71 820\$

Nouveauté pour l'année 2021-2022, le paiement de la surveillance du midi sera mensuel plutôt que trimestriel.

M. Mailloux propose l'adoption du budget de surveillance du dîner, tel que présenté, appuyé par Mme Guilbault.

5.1 C) Adoption du budget initial de l'école 2021-2022

M. Leblanc dépose le budget initial de l'école pour l'année 2021-2022. Un budget équilibré est présenté, tel que prévu par le règlement. Le budget totalise 226 586\$.

Mme Miron propose l'adoption du budget initial de l'école, tel que présenté, appuyée par M. Mailloux.

5.2. Approbations

5.2 A) Approbations des règlements du service de garde 2021-2022 et de son volet financier

M. Leblanc et Mme D'Ambroise présentent les règles de régie interne du service de garde 2021-2022. On y fait mention de la possibilité que l'utilisation du micro-onde restera exceptionnelle.

Mme Lessard propose l'approbation des règlements du service de garde 2021-2022 et de son volet financier, tel que présentés, appuyée par Mme Lagacé.

5.2 B) Approbation des règlements du service des dîneurs 2021-2022 et de son volet financier

M. Leblanc et Mme D'Ambroise présentent les règles de régie interne du service de dîner 2021-2022. On y fait mention de la possibilité que l'utilisation du micro-onde restera exceptionnelle.

Mme Guilbault propose l'approbation des règlements du service des dîneurs 2021-2022 et de son volet financier, tel que présentés, appuyée par Mme Gendron.

5.3. Approbation de la gille-matières

M. Antoine Leblanc informe que la grille matière sera reconduite et le même nombre de groupes que l'année actuelle. Une particularité de l'école St-Jean, 1h30 de cours d'anglais pour les 3^e cycle. Les arts sont assurés par les professeurs titulaires. Musique 1h30 chez les élèves de premier et 2^e cycle.

Mme Lagacé propose l'approbation de la grille matière, tel que présentés, appuyée par M. Mailloux.

5.4. Approbation de la liste des fournitures et effets scolaires

M. Antoine Leblanc mentionne que l'an dernier (2020-2021) que les enseignants ont eu recours aux cahiers de maisons d'édition afin de faciliter l'adaptation en situation d'enseignement à distance en cas de fermeture de classe. Les enseignants présents soulignent l'autonomie professionnelle inhérente au recours aux cahiers maison pour l'année à venir.

M. Mailloux propose l'approbation de la liste des fournitures et effets scolaires, tel que présentés, appuyé par Mme Lagacé.

5.5. Approbation de la facturation scolaire

M. Antoine Leblanc présente de façon sommaire les éléments de la facturation scolaire.

Mme Miron propose l'approbation de la facturation scolaire, telle que présentée, appuyée par M. Mailloux.

6. Dossiers d'information

6.1. Vie au service de garde

7. M. Leblanc félicite l'équipe du service de garde pour les activités dans le cadre de la semaine des services de garde. Les élèves inscrits ont pu bénéficier de plusieurs activités très appréciées et qui respectaient les mesures barrières pour la COVID-19.

Mme D'Ambroise souligne à son tour la collaboration des enseignants qui permettent l'utilisation des classes par le service de garde.

Mme Morin remercie l'équipe du service de garde et souligne les efforts mis de l'avant au cours de l'année 2020-2021.

7.1. Mot des enseignants

Mme Nathalie Lagacé discute des activités actuelles et futures du Comité bienveillance. Elle souligne les activités d'encouragement à la lecture (« LNH »),

Mme Magali Guilbault revient sur le « projet podomètres » qui fut un grand succès auprès des enseignants et les élèves. Les élèves de 3^e cycle s'entrainent pour accomplir une course de 3 km.

Mme Magali fait le message que certains cours de Mme Catherine ont lieu à l'extérieur étant donné la chaleur intense à l'intérieur de la classe dédiée – les élèves apprécient l'initiative.

Mme Lessard mentionne que la préparation en vue des activités de fin d'année est en cours.

7.2. Mot de la direction

M. Leblanc mentionne que nous en sommes au « dernier droit », le tutorat a été implanté. Malgré la fatigue, l'ensemble du personnel est au rendez-vous et le tout se fait encore dans la bonne humeur.

La photo des finissants de 6^e année, aura lieu cette semaine.

Mme Catherine demande au Conseil d'établissement l'utilisation d'une somme d'environ 700\$ provenant d'un budget à destination spéciale pour les élèves de GAER. Adoption à l'unanimité de l'utilisation d'une somme issue du fonds à destination spéciale pour l'organisation d'activités pour les élèves de GAER.

8. Mot du représentant du comité de parents

M. Lemonde résume les éléments de la dernière rencontre du comité de parents :

- Les membres du comité de parents ont dû participer à la gestion des inscriptions et logistique pour l'activité de reconnaissance du Comité de parents.
- Mme Morin complète fait un retour sur l'activité de reconnaissance.
- Mme Morin en profite pour remercier M. Leblanc pour la délicate attention à l'égard des membres du conseil d'établissement.

9. Dépôt de documents

Pas de documents à déposés

10. Autres sujets

a) COVID-19

Aucune fermeture de classe depuis la dernière rencontre (au total 1 seule fermeture et 8 cas); le succès repose sur l'implication de l'ensemble de l'équipe pour la désinfection, la refonte des groupes en début d'année, etc.

11. Levée de l'assemblée	
La séance est levée à 20 h 19 suite à la	proposition de Mme Roy, secondée par Mme Lessard.
Prochaine séance 15 juin 2021 à 18 h 4	5 via TEAMS
Marie-Ève Morin, présidente	Antoine Leblanc, directeur